

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt six mars à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 44
DATE DE LA CONVOCATION	19/03/2025
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	02/04/2025

OBJET :

**Commission Consultative Intercommunale des Services Publics Locaux -
Remplacement d'un membre**

Étaient présents :

M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Rémi COSTORIER , M. Rémy ODDOU , M. Michel GAY-PARA , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , M. Bernard LONG , Mme Carole LAMBOGLIA , M. Franck LAGIER , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , M. Christian PAPUT , Mme Annie LEDIEU , M. Benjamin CORTESE , Mme Claudie JOUBERT , M. Frédéric LOUCHE , M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , M. Alexandre MOUGIN , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , Mme Isabelle DAVID , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Gérald CHENAVER , M. Guy BONNARDEL , Mme Cécile VARALDI , M. Loïc BOIVIN
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Mélodie GAILLARD procuration à M. Roger GRIMAUD, M. Denis DUGELAY procuration à Mme Monique PARA-AUBERT, M. Jean-Michel ARNAUD procuration à M. Daniel BOREL, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Annie LEDIEU, Mme Marie-Christine LAZARO procuration à M. Christian PAPUT, Mme Laurence ALLIX procuration à M. Frédéric LOUCHE, Mme Paskale ROUGON procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, M. Cédryc AUGUSTE procuration à Mme Solène FOREST, Mme Martine BOUCHARDY procuration à M. Olivier PAUCHON, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH, M. Christian HUBAUD procuration à M. Guy BONNARDEL

Absent(s) :

M. Gérald BORDIGA, M. Richard GAZIGUIAN, M. Christophe PIERREL, Mme Marie-José ALLEMAND

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Serge AYACHE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par une délibération en date du 17 juillet 2020, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance a créé une Commission Consultative Intercommunale des Services Publics Locaux, conformément aux dispositions de l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Cette commission consultative, présidée par le Président de la Communauté d'Agglomération comprend des représentants d'associations locales, ainsi que des membres du Conseil Communautaire, ces derniers étant désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle.

Cette même commission a déjà été modifiée une première fois par une délibération en date du 11 avril 2024, à la suite de la démission de Monsieur Christian CADO, lequel a été remplacé par Monsieur Christian MULLER.

Par un courrier du 16 décembre 2024, Monsieur Christian MULLER a informé le Président de sa décision de démissionner de sa fonction de conseiller communautaire et, en conséquence, il ne pourra plus être membre de ladite commission consultative et il doit être remplacé.

Décision :

- Vu le C.G.C.T et notamment son article L1413-1 ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 05-2016-10-26-001 du 26 octobre 2016, créant la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance ;
- Vu les délibérations du Conseil Communautaire datées du 17 juillet 2020 et du 11 avril 2024 ;
- Vu la lettre de démission de Monsieur Christian MULLER en date du 16 décembre 2024 ;

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- Article 1 : de conserver les 6 représentants des associations locales suivantes :

- L'AFOC des Hautes-Alpes.
- L'ASSECO CFDT.
- Le Comité Local de la Croix Rouge Française.
- L'INDECOSA CGT des Hautes-Alpes.
- "Que choisir" des Hautes-Alpes.
- L'UDAF des Hautes-Alpes.

- Article 2 : de désigner le ou la remplaçant(e) de Monsieur Christian MULLER.

- Article 3 : d'effectuer cette désignation, par vote à main levée, parmi les candidats proposés.

- Article 4 : de retenir les 20 conseillers communautaires suivants :

Il est proposé de nommer M. Gérald BORDIGA.

1. Jean-Pierre MARTIN
2. Catherine ASSO
3. Joël REYNIER
4. Rolande LESBROS
5. Zoubida EYRAUD-YAAGOUB
6. Richard GAZIGUIAN
7. Vincent MEDILI
8. Claude BOUTRON
9. Charlotte KUENTZ
10. Marie-Josée ALLEMAND
11. Guy BONNARDEL
12. Daniel BOREL
13. Denis DUGELAY
14. Rémy COSTORIER
15. Jean-Baptiste AILLAUD
16. Frédéric LOUCHE
17. Roger GRIMAUD
18. Patrick ALLEC
19. Christian HUBAUD
20. Gérald BORDIGA

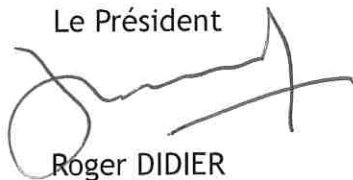
- Article 5 : de prendre acte de la nouvelle composition de cette même commission.

- Article 6 : Monsieur le Président est toujours autorisé à saisir cette commission pour qu'elle rende son avis sur les projets concernés.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 55

Le Président



Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance



Serge AYACHE

Transmis en Préfecture le :
Affiché ou publié le :

- 4 AVR 2025
- 4 AVR 2025